Envoyé en préfecture le 15/06/2022
Reçu en préfecture le 15/06/2022
Publié le 08/09/2023
ID : 038-213803489-20220530-2022_46-AI

Ruy-Montceau

# COMMUNE DE RUY-MONTCEAU

Paraphe

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mai 2022

## DELIBERATION N°2022_46

## DENOMINATION DU TERRAIN D'HONNEUR DU STADE MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-deux le trente du mois de mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Ruy-Montceau (Isère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Denis GIRAUD.

Nombre de conseillers en exercice : 27 Date de la convocation : 24 mai 2022

***Présents :*** *Denis GIRAUD, Jean-Luc VERJAT, Christine GAGET, Frédérick CHATEAU, Enguerrand BONNAS, Karen ANDREIS, Eric SCHULZ, Karine PLATEAU, Marie-Pierre FERLET, Cécile RIBEIRO, Virginie MARIN, Aristide RICCIARDONE, Olivier MARIE-CLAIRE, Sandrine CHAVENT, Manon CONESA, Guy RABUEL, Jacqueline RABATEL, Jean-Jacques HYVER, Madeleine HANUS, Régine COLOMB, Pascal FARIN, Didier DE BELVAL*

***Excusées :*** *Mireille BARBIER (pouvoir à Denis GIRAUD), Stéphane VEYET, Véronique REBOUL (pouvoir à Olivier MARIE-CLAIRE), Elisabeth SKRZYPCZAK (pouvoir à Christine GAGET), Lilian RENAUD*

**Nombre de membres présents ou ayant donnés pouvoir** : 25

**Secrétaire de séance :** Sandrine CHAVENT

Le Rapporteur propose au conseil municipal d'attribuer le nom d'Hervé MOREL au terrain d'honneur du stade municipal et de se prononcer sur l'apposition d'une plaque commémorative.
La famille a exprimé son accord écrit.
***Entendu l'exposé de l'Adjoint au Maire, après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,***
***Décide de donner le nom d'« Hervé MOREL » au terrain d'honneur du stade municipal***
***Charge le Maire d'apposer une plaque commémorative sur le site.***

Ainsi fait et délibéré en séance, le 9 juin 2022
Le Maire, Denis GIRAUD

MAIRIE de RUY-MONTCEAU (Isère)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.



Affiché le :

Publié le : 26/06/2025 16:07 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/33859